

SAINT JEAN EUDES DANS LE RENOUVEAU RELIGIEUX

DE LA FRANCE AU XVII^{ème} SIÈCLE,

par Marc Venard, professeur émérite

à l'université de Paris X - Nanterre

Mon rôle n'est pas de vous apprendre du nouveau sur saint Jean Eudes, après ce qui vient déjà de nous être dit et en attendant ce qui sera développé, sur certains points, par le Père Milcent et les autres intervenants. On m'a demandé de vous situer saint Jean Eudes dans son époque, et plus particulièrement dans la France religieuse de la première moitié du XVII^{ème} siècle. Je vais donc reprendre avec vous les principales étapes de la vie de saint Jean Eudes, sans le suivre jusqu'à sa mort qui se place, en 1680, dans un climat déjà assez différent.

1601: NAISSANCE DE JEAN EUDES À RI, DANS LE DIOCÈSE DE SÉES

Trois ans auparavant, l'édit de Nantes a mis un terme à 40 années de troubles. Les «troubles» : c'est ainsi que disaient les contemporains ; nous, nous disons « les guerres de religion », mais la religion n'avait pas été, de loin, le seul motif de ces interminables guerres civiles. Henri IV a enfin réussi à rétablir une paix durable et il a alors publié cet édit de Nantes, dont on a tant parlé il y a trois ans, pour son 4^{ème} centenaire. Ceux qui, à cette occasion, l'ont le mieux défini ont écrit qu'il permettait aux Français de « coexister dans l'intolérance ». En effet, l'édit n'amène pas une réconciliation entre les catholiques et les protestants, il fixe seulement, sous l'autorité du roi, la place qui revient à chacun : place principale à l'Église catholique, qui doit être rétablie partout, et place protégée à l'Église « prétendue réformée », dont le culte est autorisé dans un certain nombre de lieux et à certaines conditions, avec tout un ensemble de garanties.

En Basse-Normandie, le protestantisme a alors des bases solides. Il en a à Alençon, presque depuis ses origines, grâce à la faveur un peu changeante, mais faveur quand même ou compréhension, que lui a accordée la duchesse Marguerite, la soeur de

François 1^{er} . Et il cri a à Caen, ville universitaire, ville de tolérance, qui fut une capitale royaliste au temps où Henri III puis Henri IV avaient contre eux presque toutes les villes de France qui, elles, étaient «ligneuses » ; parmi celles-ci Rouen se distinguait par son ardeur partisane.

Le protestantisme est donc particulièrement important à Caen, où il construit en 1611 un très beau temple de bois qui sera détruit en 1685 lors de la Révocation de l'édit de Nantes. Moyennant quoi, Jean Eudes ne semble pas avoir été touché dans sa jeunesse par la question protestante. Plus tard, même, cela ne sera pas sa préoccupation dominante : à la différence de nombreux prêtres et théologiens contemporains, il ne s'est jamais livré à la controverse, qui pourtant, fleurissait en Normandie. Je vous renvoie à ce sujet à une étude publiée par Madame Françoise Lamotte, que vous trouverez dans le recueil Réforme et Contre-Réforme en Normandie (Saint-Lô, 1982), où l'on voit, par exemple, se développer à Caen des controverses entre le Père Véron qui était le controversiste attitré financé par Richelieu et, en face de lui, le Pasteur Bochart.

1600, c'est aussi le moment où démarre en force ce que nous appelons « la Réforme catholique » qui a depuis une trentaine d'années sa charte, c'est-à-dire les décrets du Concile de Trente, achevé en 1563. Le Concile de Trente n'a jamais été reçu comme tel dans le royaume de France. Il ne l'a pas été avant 1600. Il ne le sera pas plus ensuite.

Mais, en fait, son esprit y a déjà largement pénétré. En Normandie, la réforme tridentine (« tridentin », c'est l'adjectif qu'on forme à partir du nom latin de la ville de Trente) a été adoptée, en principe, par les évêques depuis le concile provincial qui s'est réuni à Rouen en 1581. La province de Rouen comprenait les sept diocèses de Normandie, dont celui de Sées. Pour ce concile provincial, que le roi avait autorisé, le nonce du pape en France s'était beaucoup démené, car on voulait que la réforme conciliaire commence par Rouen. Pourquoi par Rouen ? Parce que l'archevêque de Rouen, à cette date, était un prince du sang, le cardinal de Bourbon, et l'on pensait que, lorsqu'il aurait enfin réuni son concile, cela donnerait l'exemple aux autres archevêques.

Effectivement, dans le sillage du concile de Rouen, sept autres archevêques français allaient tenir leur concile provincial dans les années suivantes.

Toutefois, en Normandie, il ne fallait pas trop compter sur le cardinal de Bourbon qui était un prince de cour, honnête archevêque, mais de faible intelligence (tous les

contemporains le disent). En fait, il est « poussé à la roue » par un de ses suffragants, l'évêque d'Évreux Claude de Saintes, qui a, en grande partie, préparé et dicté les décrets du concile de Rouen ; c'est lui aussi qui les a, l'année suivante, traduits en français, de sorte que nous avons - ce qui est assez rare pour des textes ecclésiastiques - deux éditions des décrets du concile : une en latin - l'édition qu'on pourrait dire « originale » - et une traduction française. Ces décrets n'ont été publiés qu'après être passés par Rome où on les a corrigés, en retirant quelques petites touches qui sentaient un peu trop le gallicanisme ; ils ont été finalement édités en 1582.

Ils sont parfaitement dans la ligne tridentine, puisqu'ils commencent par la profession de foi ordonnée par le pape Pie IV en 1564, au lendemain du Concile, et qu'ils prennent d'excellentes mesures concernant le culte divin (contre la superstition et la sorcellerie, par exemple), les sacrements, en déclarant par exemple, que le baptême des protestants était valide (sur ce point, l'évêque d'Évreux avait dû corriger ses premières affirmations). Il rappelle aux curés leurs devoirs, en les obligeant à résider dans leur paroisse, et à instruire les fidèles au prône ; tout en leur conférant l'autorité sur la fabrique de la paroisse (celle qui tenait l'argent) et sur les confréries. Enfin, le concile de Rouen affirme aussi le contrôle de l'évêque sur les religieux. On y a joint un long article annexe pour régler les écoles et les séminaires, c'est-à-dire les lieux qui devaient servir à la formation des futurs prêtres.

Mais tout cela, adopté en 1581, n'a eu que peu d'effets dans les années qui ont suivi, en partie à cause des troubles, en partie par l'inertie générale, en partie par les problèmes financiers que certaines réformes entraînaient, etc...

Alors, où en est-on dans le diocèse de Sées au début du XVII^{ème} siècle

L'évêque de Sées, Louis du Moulinet, avait assisté au concile provincial (je ne sais pas s'il y avait joué un rôle particulièrement actif). C'est seulement avec ses successeurs que les archives nous permettent d'observer une sorte de réveil. Avec l'évêque Jacques Suarez, entre 1611 et 1614, qui fait une visite de son diocèse relativement soignée (quand on la compare à celles d'autres évêques de l'époque) et qui a publié, en 1613, des statuts synodaux, qui sont assez sommaires.

Son successeur, Jacques Camus de Pontcarré (1614-1650) a été l'évêque de Jean Eudes, l'évêque qui l'a ordonné ; à plusieurs moments, on nous l'a rappelé. Or c'est avec cet évêque que l'on voit encore mieux le démarrage de la Réforme catholique, dans le diocèse de Sées en particulier, non pas par des statuts (les statuts, c'était les

règlements qu'il donnait à son clergé ; ils ont existé mais ils sont perdus) mais par les procès-verbaux de visites pastorales qui, eux, sont conservés (quand je les ai consultés, ils étaient aux Archives diocésaines ; peut-être sont-ils maintenant versés aux Archives départementales).

J'ai retenu pour vous quelques pages du procès-verbal de la visite de l'église St Pierre de Sées en 1618. On commence par décrire la façon dont les choses se passent, le protocole de visite. L'évêque a visité l'église, dehors et dedans, et l'a trouvée « *en bonnes réparations le Saint Sacrement de l'autel repose en lien convenable , et (il y a) des livres et ornements autant que la commodité (le ladite paroisse et église en peuvent porter la dépense* ». Donc, du point de vue matériel, cela paraît aller bien. Il est vrai que nous sommes quand même dans le chef-lieu du diocèse.

Notre procès-verbal poursuit : « *Ce fait, avons interrogé tant le curé et prêtres que ceux de ladite Charité (la confrérie) et paroissiens présents sur leurs devoirs (le part et d'autres* ». On interroge les paroissiens pour savoir ce qu'ils pensent de leur clergé, c'est-à-dire pas seulement le curé ou éventuellement son vicaire, mais également toute une quantité d'autres prêtres ; il y en avait partout. Nous ne pouvons plus imaginer aujourd'hui ce qu'était cette surabondance de prêtres au XVI^{ème} siècle surtout, et encore, bien que leur nombre ait commencé à baisser, au début du XVII^{ème} siècle.

« *Nous avons, conformément à nos précédentes ordonnances (donc ce n'est pas la première fois qu'on s'en occupe) et ceux de nos prédécesseurs, défendu et défendons très expressément audit curé et aux prêtres d'aller boire, manger, ni fréquenter aux tavernes de ce lieu de Sées, sous quelque prétexte que ce soit* ». Et plus loin : « *enjoint eux comporter en toute modestie et honnêteté et être habillés décentement selon leur condition et qualité, tant en l'église que hors l'église, assister aux services ordinaires d'icelle et donner exemple de piété et dévotion aux paroissiens et assistants audit service divin... aux processions, et convois des corps des trespasés, chanter selon l'exigence du sujet ou autrement faire prières et oraisons.* » Notons que s'il faut que l'évêque rappelle aux prêtres qu'il faut qu'ils se tiennent bien à l'église, et qu'ils y viennent, c'est que probablement les paroissiens lui ont fait quelques remarques. On demande aussi aux prêtres de tenir leur tonsure à jour, leur «couronne» comme on disait alors. foute cela sous peine d'excommunication. L'autorité ecclésiastique avait alors l'excommunication facile, mais ça n'inquiétait pas beaucoup les gens.

Passons maintenant aux habitants « *Comme aussi, au regard des habitants, nous les avons exhortés... de porter révérence et respect dû à leur curé et prêtres, vivre et*

cheminer selon les commandements de Dieu et de l'Église, fréquenter l'église, assister au service divin aux jours et heures ordonnés et en piété, révérence et dévotion, faisant prières et oraisons avec attention sans eux distraire, ni faire bruit et commettre irrévérence, ainsi que ledit curé s'en est plaint, solenniser les dimanches et fêtes qui sont commandement de l'Église, sans en iceux faire aucunes oeuvres serviles, ni aller boire, ni manger, ni fréquenter aux tavernes (décidément, on y allait beaucoup !), jeux et brelans, spécialement ces jours durant les heures du service ».

Après cela, le visiteur se soucie que les messes de fondations soient célébrées selon les legs testamentaires. Puis il passe à d'autres questions : *«Défendu, outre, au curé et à son vicaire de recevoir art baptême des enfants davantage qu'un parrain et une marraine, pour éviter la pluralité des alliances spirituelles »* (qui constituaient des empêchements au mariage). En effet, au baptême, les parents cherchaient à avoir, pour qu'ils soient autant de bienfaiteurs pour la vie future de l'enfant, plusieurs parrains et plusieurs marraines, et comme ensuite les parrains et marraines ne pouvaient pas se marier entre eux, que les parrains ne pouvaient pas épouser leurs filleules et vice-versa, tout cela créait, surtout dans les villages, des empêchements qui troublaient les familles.

L'évêque revient enfin aux prêtres : *« Davantage enjoint aux curés et prêtres d'avoir au moins le Concile de Trente, le concile provincial de Rouen (c'est grâce à cela qu'on peut encore quelquefois le trouver dans le commerce), les statuts de notre prédécesseur, évêque de ce lieu, décédé, le Catéchisme selon le concile. de Trente (ni,, catéchisme «pour les curés ») et quelques autres livres touchant leurs charges et vacation, pour s'instruire de plus en plus en icelle et en rendre raison et en instruire leur troupeau ».*

Voilà donc, profilé à travers les défauts dénoncés par le visiteur, ce qui, à hauteur de 1618, au moment où Jean Eudes va entrer dans le clergé, est présenté comme l'idéal, comme la règle, ou comme le minimum indispensable, tant pour les fidèles que pour les prêtres.

Si l'évêque passe rarement dans les paroisses, le diocèse de Sées est alors parcouru chaque année par les archidiacres. Mais les visites des archidiacres sont très sommaires, très routinières, elles ne nous apprennent pas grand-chose d'intéressant. Ils s'occupaient principalement, il faut le dire, de vérifier les comptes des fabriques.

1615: JEAN EUDES ÉLEVÉ AU COLLÈGE DES JÉSUITES À CAEN

Le collège de jésuites de Caen était tout nouveau. Mais les jésuites avaient repris un vieux collège qu'on appelait « le collège du Mont », c'est-à-dire du Mont Saint-Michel (qui avait été une fondation de l'abbaye auprès de l'université de Caen). C'est en 1608 que ce collège avait été confié aux jésuites, et cela par la volonté formelle du roi Henri IV ; ce roi qui avait lui-même fait rappeler les jésuites en 1603, alors qu'ils avaient été expulsés en 1594 par le Parlement de Paris, sous prétexte qu'un assassin virtuel d'Henri IV avait été élève du collège des jésuites de Paris.

Les jésuites, depuis qu'ils s'étaient établis en France, avaient contre eux le Parlement de Paris et une bonne partie de l'épiscopat et du clergé. Quand Henri IV les rappelle en 1603, il fonde ou encourage plusieurs collèges dont il entend faire des modèles : La Flèche, dans son fief personnel du Vendômois (ce sera le collège où a étudié Descartes), et le collège de Caen. Au même moment s'ouvre enfin, car cela faisait longtemps qu'on en parlait, le collège de Rouen où entre le petit Pierre Corneille.

Dès le début, le collège de Caen, nous dit-on, a 800 élèves. Ainsi, c'est tout de suite une réussite, tant il était désiré. Les jésuites ont soin d'y mettre leurs meilleurs sujets. Les élèves sont tous externes, donc Jean Eudes a été logé en ville dans une pension. Il y avait d'ailleurs des bourgeois de la ville qui faisaient profit de loger ainsi un certain nombre d'élèves qui fréquentaient le collège.

Jean Eudes y est entré, nous dit-on, en 4^{ème} c'est-à-dire qu'il était déjà « dégrossi » en latin. Si on ne savait pas le latin, on entrait en 6^{ème} ; si on savait déjà le latin, on entrait tout de suite dans les classes d'humanités. Comment avait-il appris le latin ? Je pense, comme on nous l'a dit, que ce fut probablement auprès d'un curé. De ses années de collège, il gardera un très bon souvenir ; en particulier du Père François Robin, jésuite qui a été son professeur durant deux à trois années et qui, comme il était de règle à l'époque, était un tout jeune jésuite, pas encore prêtre. Car on oublie souvent que les collèges étaient un « sous-produit » de l'action des jésuites. Pour eux, c'était un lieu dans lequel les futurs membres de la Compagnie se formaient en enseignant aux enfants et en les éduquant. Quand ils étaient arrivés à un certain degré, celui où ils pouvaient faire leurs vœux perpétuels, on leur confiait des tâches considérées comme beaucoup plus importantes : la prédication, la confession etc...

Comme élève des jésuites, Jean Eudes a aussi fréquenté la congrégation de la Sainte Vierge. C'était, depuis 1570, à partir des collèges jésuites des Pays-Bas, l'institution dans laquelle les jésuites regroupaient leurs meilleurs élèves, ceux qui étaient les plus pieux, pour leur donner une formation spirituelle supplémentaire : être « congréganiste

de la Sainte Vierge », c'était appartenir à une vraie école de dévotion.

Enfin, ce passage de Jean Eudes chez les jésuites, il faut le situer par rapport à tout l'essor de la Compagnie de Jésus dans ces années-là et à son immense influence sur le renouveau de l'Église Catholique en France. On n'a jamais assez dit et répété à quel point, depuis leur fondation par saint Ignace de Loyola, et depuis leur implantation en France, qui ne commence qu'après 1560, les jésuites ont été les véritables agents de la Réforme catholique, y compris en ce qui concerne la formation du clergé. Car s'il a fallu presque un siècle pour qu'après le Concile de Trente, il y ait en France des séminaires capables de former des prêtres, n'y attachons pas trop d'importance : dès le début du XVII^e s., tous les évêques et une grande partie des prêtres français étaient passés par les mains des jésuites. À cela, il faut ajouter tout ce que les jésuites ont apporté au catholicisme, notamment en France : formation des élites sur le plan intellectuel et sur le plan spirituel ; lancement d'innombrables oeuvres de charité, toujours très précisément adaptées à un but : à un endroit, ce sera les Monts-de-Piété, pour lutter contre l'endettement ; ailleurs, ce sera la visite aux prisonniers ou la lutte contre les duels, etc. Ce qui ne les empêche pas (peut-être même à cause de cela) de susciter des hostilités

tenaces en particulier dans le clergé séculier. Mais Jean Eudes, lui, restera toujours très attaché à ses anciens maîtres.

Alors on aurait dû s'attendre à ce qu'il entre chez les jésuites ; or il ne l'a pas fait !

EN 1623, JEAN EUDES ENTRE À L'ORATOIRE DE PARIS

L'Oratoire de Jésus - c'est son nom - avait été fondé à Paris en 1611 par Pierre de Bérulle. Pierre de Bérulle est né en 1575, dans une famille de la haute robe, de la haute magistrature parisienne. Il a été élève des jésuites, bien sûr, à Paris, mais lui aussi a renoncé à y entrer ; il fut ordonné prêtre en 1599. Bérulle bénéficie d'une intelligence très supérieure, et en même temps d'un milieu spirituel très riche : c'est le cercle dévot parisien, réuni autour de Madame Acarie, qui deviendra carmélite et bienheureuse sous le nom de Marie de l'Incarnation. Le cercle dévot de Madame Acarie, au début du 17^{ème} siècle, réunit tout ce qu'il y a de plus spirituel, je dirai même de plus mystique, dans le Paris du temps, le capucin Benoît de Canfield, le chartreux dom Beaucousin, quelques professeurs théologiens de la Sorbonne etc. Saint François de Sales le fréquente, quand il vient à Paris.

C'est dans ce cadre et avec l'appui de Madame Acarie que Bérulle s'emploie à faire

venir en France des carmélites réformées d'Espagne. Il réussit enfin - ce fut difficile, parce que l'Espagne était l'ennemie héréditaire - à faire venir en 1604 deux des meilleures filles de sainte Thérèse, qui sont venues en France croyant qu'elles allaient au martyre. Pour elles, la France était le pays des hérésies, des hérétiques, elles s'attendaient au pire ; la façon dont elles ont été accueillies partout sur leur passage, et finalement à Paris, les a beaucoup étonnées. De ce fait, Bérulle est resté - il le voulait en fait, et il a fait en sorte de le rester -, le supérieur ecclésiastique des carmélites en France ; ce qui devait ensuite causer bien des conflits avec les carmes déchaussés, les religieux carmes, qui prétendaient, puisqu'il s'agissait de carmélites, que c'était à eux de les guider.

Sur le plan spirituel, la mystique thérésienne - qui était une mystique très christique, tournée vers un Christ humain, qui faisait appel aux sentiments et même, on pourrait presque dire à une certaine sensibilité, qui utilisait l'image - cette mystique thérésienne vint se combiner fort heureusement avec la mystique abstraite, comme disent les spécialistes, qui était celle de Bérulle jusque-là. Et c'est à cette rencontre que s'élabore la théologie bérullienne, très fortement christocentrique, tout orientée vers le mystère du Verbe Incarné, le Verbe Incarné médiateur entre Dieu et l'homme. Or il y a, dans le sillage du Verbe Incarné, des médiateurs en second qui sont les prêtres : le prêtre médiateur entre le ciel et la terre, le prêtre à l'exemple -je n'ose pas dire à l'égal - de Jésus, et qui a du coup, en tant que prêtre, sa grandeur propre.

Avec Bérulle se produit une sorte de révolution copernicienne : avant lui, le modèle de chrétienté, c'était le religieux : il avait fait les trois voeux de perfection et en outre, s'il était religieux et prêtre, on ne pouvait pas faire plus. Après Bérulle, c'est le prêtre en tant que prêtre qui est le sommet de la création : s'il est religieux pardessus le marché, c'est bien, s'il ne l'est pas, qu'importe. De toute façon, en tant que prêtre, il a fait voeu de célibat, ce qui est donc l'équivalent de ce que font les religieux ; pauvreté, obéissance, cela suit. De sorte que, très volontairement, Bérulle regroupe autour de lui un certain nombre de disciples dont il veut qu'ils soient prêtres et « que » prêtres, si on peut dire, essentiellement prêtres. C'est une compagnie de prêtres qu'est l'Oratoire.

De sorte que quand, plus tard, on les appellera le « Père x » ; et nous-mêmes, quand nous disons le « Père Eudes », par rapport au langage du temps, nous faisons un contresens. Les prêtres de l'Oratoire tiennent à ce qu'on les appelle « Monsieur » : ils ne sont pas des religieux et ne veulent pas l'être.

Mais à quoi sont-ils destinés ces prêtres groupés dans l'Oratoire ? Ils sont destinés à

former eux-mêmes des prêtres, pour exalter le sacerdoce, et aussi à instruire le peuple. L'Oratoire de Bérulle a eu un grand succès et inévitablement, il se posait en rival des jésuites, un rival assez mal admis quand il commence à chasser sur les mêmes terres, ce qui a commencé à Dieppe en 1614, quand les prêtres de l'Oratoire ont ouvert un premier collège. Ils sont ressentis également comme des rivaux, quand ils s'établissent à Caen en 1622.

1622, c'est le moment où Jean Eudes (21 ans) cherchait sa voie. Pour quelle raison s'est-il orienté vers l'Oratoire et pas vers les jésuites ? Peut-être que le Père Milcent a la réponse, moi, je n'en sais rien. Mais voici qu'en 1623, il part pour Paris, où il est reçu dans la maison de l'Oratoire. Et, en 1624, il prononce ce qui était sans valeur canonique, mais représentait un engagement spirituel et personnel, le vœu de « servitude à Jésus ».

Dans le même temps, il est ordonné sous-diacre par l'évêque de Sées (on vous l'a dit) le 21 décembre 1624. Petites parenthèses sur cette ordination : tonsure de 1621, acte sans importance, je suis même surpris qu'on ait attendu si longtemps pour tonsurer Jean Eudes. Normalement, un père de famille d'un certain milieu, qui avait des fils, si l'évêque passait, il les lui présentait tous à tonsurer, pourvu qu'ils sachent lire : cela pouvait leur être utile et cela ne ferait certainement pas de mal. Donc, il y avait plus de garçons tonsurés que de garçons confirmés. La tonsure n'engageait à rien, mais elle permettait ensuite de poursuivre les études et éventuellement, si on avait un peu de chance ou de piston, de recevoir des revenus ecclésiastiques, qu'on appelait des « bénéfices ». Ensuite, les ordres mineurs ne comptaient guère plus on les emportait dans la foulée.

Mais le sous-diaconat, c'était une étape, et une étape que la réforme tridentine avait renforcée. Pour être sous-diacre, il fallait savoir le latin et on prenait un engagement irréversible vers le célibat ; donc normalement ensuite, on allait continuer vers la prêtrise. Et n'importe qui ne pouvait pas être sous-diacre. Il fallait être assuré qu'ensuite le prêtre aurait des moyens d'existence. Or, pour un prêtre, il y avait deux moyens d'existence possibles : (1) ou bien, un poste (on appelait cela un « bénéfice », mais dans le langage d'aujourd'hui cela s'appelle un « poste »), si l'on peut savoir, par exemple que tel oncle curé va se retirer et vous cédera sa place, alors on vous ordonne au titre de ce bénéfice ; (2) dans le cas contraire, il faut que la famille assure une sorte de dot, ce qu'on appelle un titre patrimonial, dont le montant, dans le diocèse de Sées, à cette date, est l'équivalent de ce que peut gagner dans l'année un bon artisan. Le motif c'est qu'il faut être sûr que ce prêtre - on en ordonnait tant et plus - ensuite ne sera pas un

prêtre misérable, un prêtre mendiant, être sûr qu'il pourra tenir sa condition.

Le fait donc que le papa Isaac Eudes ait pu assurer à son fils un titre patrimonial suffirait, si on ne savait rien d'autre, à le ranger dans la couche vraiment supérieure des ruraux de son époque.

Voici Jean Eudes sous-diacre, le voici rattaché à l'Oratoire. Et voici enfin la suite normale : le 20 décembre 1625, il est ordonné prêtre à Paris.

1628: JEAN EUDES À L'ORATOIRE DE CAEN

Revenu à Caen comme prêtre de l'Oratoire, Jean Eudes va se consacrer principalement aux « missions », et cela d'abord dans le diocèse de Coutances. Qu'est-ce qu'une mission à cette date ? C'est une prédication exceptionnelle exercée par un groupe de prêtres sur une période assez longue, plusieurs semaines, dans un territoire donné.

Des missions, depuis la fin du XVI^{ème} siècle, on en avait fait d'abord dans les terres protestantes. Les jésuites, les capucins, François de Sales en Savoie, quand les circonstances le permettaient, s'avançaient courageusement dans les régions très protestantisées et là, ils essayaient de convertir les protestants - avec peu de succès -, mais ils essayaient surtout de redonner courage aux catholiques qui restaient plus ou moins minoritaires dans ces régions.

Un peu plus tard, avec Vincent de Paul qui, prêtre parisien ou plutôt, devenu parisien dans les années 1610, et qui s'était mis à l'école de Bérulle, les prédicateurs découvrent que, dans les campagnes catholiques, il y a aussi énormément à faire, parce que le peuple est complètement ignorant, parce que le clergé ne fait pas son travail. C'est ainsi que Vincent de Paul, le premier, lance les opérations de missions rurales et pour cela, en 1626, il fonde une congrégation qu'il appelle « de la Mission ». A ce propos, il faut dire que le mot « congrégation », dans le langage ecclésiastique de l'époque, c'est le mot le plus vague qu'on puisse imaginer : c'est l'équivalent d'association loi 1901, dans notre siècle à nous. Des prêtres qui décident de faire quelque chose ensemble font une congrégation ». Certes, ils peuvent faire des vœux, mais cela ne veut pas dire que ce sera durable ; si l'on veut pérenniser l'institution, il faut obtenir confirmation, sous la forme de « lettres patentes » du roi, et d'un « bref » (c'est-à-dire un acte) d'approbation du pape. Mais en soi, le mot congrégation, c'est le terme le plus vague, il vient d'un mot latin qui signifie « le troupeau ».

Quand Jean Eudes se lance à son tour dans l'apostolat des missions, à hauteur de 1630, les formes en sont à peu près déjà fixées. Une mission suppose une équipe de prêtres qu'on appelle les « ouvriers », qui s'établissent pour quelques semaines dans une paroisse ou dans un groupe de paroisses, de préférence avec l'accord des curés, mais pas toujours, et qui prêchent, qui confessent et qui font le catéchisme aux enfants. La prédication est très précisément orientée, surtout dans les premières semaines, vers la confession ; il faut pousser tout le monde vers le confessionnal. Au terme de cette grande opération de conversion, les fidèles sont invités à communier.

Ici encore, remettons-nous dans l'époque. Les paroissiens devaient chaque année se confesser à leur curé. Mais imaginez que vous êtes dans un village de 300 personnes où vous êtes obligé chaque année d'aller raconter vos histoires à votre curé et à lui seul. Eh bien, vous vous dites après cela, quand vous le rencontrez, même si ce n'est pas à la taverne : « il en sait sur mon compte ». Alors, ces confessions par des prêtres de passage, on comprend tout de suite qu'elles avaient du succès. On pouvait débarrasser son sac à des gens qui l'emporteraient avec eux, et on n'en parlerait plus. Quant à la communion, elle n'était guère pratiquée, en dehors de celle de Pâques, obligatoire (après s'être confessé).

Prêcher, catéchiser les enfants et confesser, et ce faisant, montrer l'exemple au clergé local. Mais les missions finissent par coûter cher ; donc, il faut les financer. Pour que les missions aient lieu, il faut qu'il y ait des bienfaiteurs. Cela nous amène à revenir à Caen, au séjour de Jean Eudes dans cette ville, et à parler du milieu dévot de Caen.

Caen est une ville intellectuelle ; c'est aussi un foyer de spiritualité. La première personne que nous rencontrons ou que rencontre, semble-t-il, Jean Eudes est l'abbesse des Bénédictines, Laurence de Budos, qui depuis 1599, dirigeait l'Abbaye aux Dames qu'elle avait réformée. Des abbesses réformatrices de monastères au début du XVII^{ème} siècle, il y en a des biographies pleines (cela ne veut pas dire que leur mérite en soit moindre pour autant). Elles avaient à secouer l'inertie d'une quantité de bonnes dames, de haute famille, notamment chez les bénédictines, que leurs familles avaient placées là pour ne pas avoir à les doter trop cher, et qui estimaient qu'elles avaient grâce à cela, droit à une existence confortable. Aussi, quand une abbesse réformatrice venait les secouer un peu, elles avaient bien des raisons de protester mais finalement, ces abbesses parvenaient tant bien que mal à restaurer l'observance de la règle. On connaît, par exemple, l'action de Madeleine de l'Hospital à l'abbaye de Montivilliers, grande abbaye féminine à côté du Havre, ou encore l'abbesse de Montmartre, et surtout, par la littérature, l'abbesse de Port-Royal, Mère Angélique Arnauld. Donc Laurence de

Budos était de cette trempe.

Autre personnage qui est là, si je puis dire, à attendre Jean Eudes, Jean de Bernières. Trésorier de France, Jean de Bernières s'était mis sous la direction spirituelle d'un capucin de Saint-Lô, le Père Jean Chrysostome, qui enseignait à ses dirigés ce qu'il appelait la « sainte abjection », c'est-à-dire choisir toujours ce qu'il y a de pire et de plus difficile. Abjection ne veut pas dire sale. Le modèle suprême de l'abjection, c'est l'Enfant-Jésus dans son maillot, dans sa crèche, complètement impuissant. Dans le mystère de l'Incarnation de Jésus, ces chrétiens (Bérulle déjà) méditaient sur l'abjection, donc l'anéantissement de Jésus enfant. Ils y étaient encouragés par une carmélite, Marguerite du Saint-Sacrement, qui, de son monastère de Beaune, faisait aussi la publicité du culte de l'Enfant-Jésus.

À Caen, il y a un autre personnage de grande classe qui se range dans cette même orientation ; c'est un gentilhomme, Gaston de Renty, qui, après des débuts brillants dans l'armée et à la Cour, avait, vers 1640 ou peu avant, connu une conversion semblable à ce que sera celle de Pascal, après laquelle il avait renoncé à tous les honneurs humains pour se consacrer entièrement à l'apostolat et à l'oraison.

L'organisme dans lequel tous ces gens se rencontrent, c'est la Compagnie du Saint-Sacrement. Elle était née à Paris en 1629 sur l'initiative du duc de Ventadoux et elle a eu une filiale à Caen à partir de 1642. Que ce soit à Paris ou à Caen, elle recrute dans la haute société. Il s'agit de regrouper des hommes influents qui utilisent leurs pouvoirs pour réaliser le règne de Dieu sur terre. Cela les entraîne dans toutes sortes d'oeuvres de charité (pour les prostituées, les prisonniers, les orphelins...) Quelquefois, c'est plus déplaisant : on pratique la dénonciation, dénoncer tel pécheur public, embêter les hérétiques (les protestants) le plus qu'on pourra. Et tout cela sans se montrer, par le bouche à oreille, par l'influence, dans le secret. Le secret, qui est justifié par le fait qu'on fait une bonne oeuvre et que, quand on fait le bien, il ne faut pas le dire. Donc, ce n'est pas un secret de complot (mais naturellement leurs adversaires les considèrent comme des comploteurs) mais c'est un secret qui veut être un secret d'humilité. Il reste qu'ils n'étaient pas toujours drôles. Dans ses initiatives, la Compagnie du Saint-Sacrement de Caen regarde même outre Atlantique, puisqu'elle a joué un grand rôle dans l'établissement des missions au Canada et finalement du premier évêché catholique au Canada, l'évêché du Québec.

Les dévots de Caen avaient, pour leurs exercices spirituels, une maison qu'ils avaient appelée d'un joli mot : l'Ermitage. Ainsi, le groupe était secret en tant que compagnie

du Saint-Sacrement, mais la plupart de ses membres étaient connus comme des gens qui se réunissaient à l'Ermitage, dont l'âme la plus constante était à cette époque Jean de Bernières, mais Jean Eudes aussi y jouait un grand rôle.

Pour Jean Eudes, outre ce milieu de dévotion caennaise, il y a une inspiration supplémentaire qui lui vient d'une femme, une sorte de béate, pas vraiment une religieuse, nommée Marie des Vallées, qui vivait à Coutances, et qu'il a rencontré pour la première fois en 1641. C'était une paysanne qui avait eu des malheurs dans les débuts de sa vie. Elle avait finalement trouvé une place de servante auprès d'un patron compréhensif, car la servante passait beaucoup de temps en oraison, en prière, en extase. Cette femme mystique, visionnaire à l'occasion, a exercé sur Jean Eudes une influence très profonde.

Cela encore peut être replacé dans un environnement : plusieurs autres des saints personnages de cette époque ont eu ainsi une inspiratrice féminine. Ce sont généralement des femmes de milieu très modeste, illettrées, mais qui étaient, si j'ose dire, lettrées en Dieu. C'est le cas - je remonte un petit peu dans le temps - de César de Bus, un chanoine de Cavaillon récemment béatifié, qui avait auprès de lui une certaine Antoinette qui, sous prétexte qu'elle ne savait pas lire, se faisait lire par lui des livres de piété ; c'est comme cela qu'elle l'a converti. Ou encore le Père Coton, le jésuite confesseur d'Henri IV, qui était en relation spirituelle avec une certaine Marie de Valence, comme plus tard Jean-Jacques Olier, avec Marie Rousseau. Ces grands intellectuels, spirituels et théologiens trouvaient en quelque sorte une certaine garantie de leur vocation dans les conseils, conseils, croyaient-ils, reçus directement d'en-haut, de l'Esprit-Saint, que leurs donnaient ces pieuses femmes. Encore une étape, ce sera la dernière.

1643: JEAN EUDES QUITTE L'ORATOIRE

Pourquoi Jean Eudes a-t-il quitté l'Oratoire ? Peut-être tout simplement par une incompatibilité d'humeur avec le supérieur qui avait été élu en 1641. Bérulle était mort en 1629 ; après lui, il y eut le Père de Condren, grand mystique avec lequel Jean Eudes s'entendait fort bien ; mais avec François Bourgoïn, qui est autoritaire, un peu carré, cela ne marche plus.

Mais, autre raison, c'est sans doute aussi pour pouvoir se consacrer plus totalement aux séminaires. Je ne vais pas traiter ici du problème de la formation des prêtres. Avant et après le Concile de Trente, il y a toute une histoire de la recherche et de l'élaboration

des meilleures modalités de formation des prêtres. Ces recherches aboutissent finalement en France vers 1630, quand Jean Eudes arrive à l'âge adulte, lorsque Vincent de Paul comprend que le Concile de Trente avait pris les choses dans le mauvais sens : le Concile de Trente voulait former de jeunes enfants et jeunes adolescents pour les conduire à la prêtrise et beaucoup s'arrêtaient en route. De toute façon, cela ne formait qu'une toute petite minorité parmi les prêtres dont on avait besoin.

Avec Vincent de Paul, on prend les choses par l'autre bout. Avant que les jeunes gens viennent se présenter aux ordinations, on leur imposera un stage de formation spirituelle et pastorale qui deviendra de plus en plus long au fur et à mesure que l'institution se consolidera.

A Caen, Jean Eudes réussit à fonder un séminaire en 1642, un séminaire sur le modèle Vincent de Paul, sur le modèle oratorien, sur le modèle réalisé par Olier à St-Sulpice de Paris. Il réunit autour une congrégation de prêtres, nous dirions simplement une équipe, qu'il met sous le patronage de Jésus et Marie. Ainsi, je pense, il s'ajoute encore une dernière raison à sa rupture avec l'Oratoire, c'est le besoin d'indépendance et un patriotisme, un régionalisme normand : Jean Eudes n'était certainement pas prêt à être envoyé par les supérieurs de l'Oratoire à Aix ou à Bordeaux. Donc, il reste en Normandie, chez lui et avec les siens.

Au milieu du XVII^{ème} siècle, l'action de Jean Eudes atteint son épanouissement. Plein épanouissement de sa spiritualité : c'est le moment où il lance la dévotion au Coeur de Marie, à laquelle il ajoutera ensuite la dévotion au Coeur de Jésus. Il publie, en 1648, *la Dévotion au très saint Coeur et au très sacré Nom de la bienheureuse Vierge Marie*, et il fait célébrer la fête du saint Coeur de Marie. Cette dévotion est à resituer dans l'anthropologie du XVII^{ème} siècle. Plein épanouissement de l'oeuvre des séminaires : leur premier succès, c'est lorsque le séminaire de Caen est pris en main par l'évêque, et qu'il devient donc le séminaire du diocèse ; après quoi s'y ajoutent les séminaires de Coutances, de Lisieux, de Rouen. Notre prêtre normand a maintenant l'appui de la plupart des évêques de Normandie. Enfin, la congrégation de Jésus et Marie se structure mieux lorsqu'elle est approuvée en tant que telle par l'évêque de Coutances en 1657 ; mais puisqu'en France il faut toujours que les choses arrivent à Paris, on peut dire que Jean Eudes obtient une sorte de reconnaissance lorsqu'il est invité à prêcher une mission à Paris, en 1660, dans l'église St-Germain des Prés, c'est-à-dire des quartiers les plus chics de Paris.

Dans les années suivantes, Jean Eudes va continuer à développer son action jusqu'à sa mort en 1680, mais autour de lui, l'élan catholique commence à s'épuiser. Il s'est épuisé dans des querelles. D'abord, ce qu'on appelle « *la querelle des réguliers* », c'est-à-dire l'antagonisme entre les évêques qui, maintenant qu'ils s'occupent de leur diocèse, veulent tout diriger, et les religieux qui se disent exempts de l'autorité des évêques en vertu de privilèges reçus de Rome. Alors, toutes les occasions sont bonnes pour qu'il y ait conflit. Et je dirais que la théologie de Bérulle vient jeter du bois dans le feu pour les raisons que je vous ai dites. Puisque, selon lui, les prêtres sont plus que les religieux, il ne faut pas que les religieux prennent leur place. Maintenant que les prêtres du clergé, les prêtres séculiers, sont dignes, on peut renvoyer les religieux dans leurs couvents.

Deuxième querelle : « *la querelle de la grâce* », autour de la grâce, qui est connue sous le nom de « jansénisme » (ce mot est très discuté) ; sur le terrain de Caen cela se traduit par une querelle entre l'Oratoire et l'Ermitage, qui aboutit à la fermeture de l'Ermitage en 1659-1660. Or la fermeture de l'Ermitage, c'est la première étape de l'interdiction par le roi Louis XIV de la Compagnie du Saint-Sacrement, en 1664.

En fait, notre point d'arrêt, c'est l'avènement personnel du roi Louis XIV ; quand celui qui était roi en titre depuis 1643, mais qui laissait faire les autres, prend les affaires en mains lui-même en 1661. Le jeune roi, au début, n'était pas vraiment dévot, et ne manifeste guère de zèle pour les questions religieuses. J'ajouterai aussi que Bernières, l grand ami de Jean Eudes, est mort en 1659. Ainsi, autour de 1660, le grand élan de la Réforme catholique est épuisé.

Pour conclure, je dirais que Jean Eudes appartient à la deuxième génération de la Réforme catholique en France : celle qui n'invente plus guère. Ceux qui ont inventé, si j'ose dire, la réforme catholique française c'est Bérulle, c'est François de Sales, c'est Vincent de Paul. La génération de Jean Eudes, elle, a organisé les séminaires comme des institutions solides, elle a catéchisé et scolarisé ; elle organise, elle réalise. Du point de vue des masses, parce que les masses, ce sont majoritairement les populations des campagnes, c'est le moment où les choses arrivent, se propagent par tous les petits canaux, mais la source initiale, elle, n'a presque plus rien de neuf à ajouter.